

Pouvoir d'emprunt

ont contribué en toute bonne foi à un régime de pension toute leur vie et qui découvrent que le montant de leur pension est beaucoup moins élevé qu'ils se l'imaginaient. Voilà comment le gouvernement escroque les gens et comment on peut rembourser un déficit de \$31.8 milliards.

Je voudrais attirer votre attention sur un autre aspect du projet de loi, monsieur le Président, qui m'inquiète encore davantage. Écoutez bien, vous allez être scandalisé. Le paragraphe 3 de l'article 2 dit ceci:

Il demeure entendu que les emprunts autorisés en vertu du présent article peuvent s'effectuer en devises étrangères et être remboursés dans ces devises.

Cela signifie, monsieur le Président, qu'il n'y a plus, dans ce pays, de prêteurs auxquels le gouvernement peut s'adresser pour avoir de l'argent.

M. Fisher: C'est faux.

M. Oberle: Nos caisses de retraite sont à sec.

M. Fisher: C'est faux.

M. Oberle: Leurs engagements sont déjà trop lourds. Nos banques sont dans une situation tellement précaire qu'elles attendent maintenant du secours du gouvernement. Pourquoi? A cause de décisions stupides prises dans le domaine des prêts et du financement de certaines sociétés canadiennes, au niveau international, avec la bénédiction du gouvernement fédéral. Si elles sollicitent l'aide du gouvernement, elles n'ont pas ces 14 milliards de dollars à lui prêter. Où le gouvernement va-t-il aller alors? Il va aller à New York et en Suisse...

M. Fisher: C'est faux.

M. Oberle: ... et je suppose qu'il empruntera auprès des pays arabes, partout où il pourra trouver de l'argent. C'est particulièrement important, car le ministre des Finances (M. Lalonde) prend régulièrement la parole à la Chambre, comme le fait le premier ministre (M. Trudeau), pour comparer notre situation à celle des États-Unis. C'est un peu comme si le second du Titanic avait dit «ma situation n'est pas pire que celle du capitaine», alors qu'ils coulaient tous les deux.

Le fait est que le déficit par habitant des États-Unis est d'environ la moitié du nôtre. Mais le problème, c'est que lorsque nous empruntons à l'étranger, l'intérêt est versé à des prêteurs étrangers. Il n'est pas réinjecté dans le pays. Aux États-Unis, le gouvernement emprunte à l'intérieur et l'intérêt versé reste dans le pays et il est recyclé. Il est à la disposition des petites entreprises sous forme de capital-risque et pour soutenir l'indispensable relance de l'économie. Dans notre cas, l'intérêt que nous verserons sur ces 14.7 milliards de dollars partira à l'étranger.

M. Fisher: C'est faux.

M. Oberle: Dès le départ, les recettes fiscales seront amputées du quart, c'est-à-dire de ce qu'il faudra verser aux prêteurs étrangers, à des banques américaines ou suisses. Autant d'argent dont notre économie sera privée. C'est pourquoi il

faudra beaucoup plus de temps pour que se concrétise la relance, nécessaire pour créer des emplois et construire un meilleur avenir à nos enfants.

Je vois que vous vous levez, monsieur le Président. Je pense avoir bien dit ce que j'avais à dire.

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, si j'ai bonne mémoire, vous êtes arrivé à la Chambre en même temps que moi, en 1972. Qu'on me corrige s'il y a lieu, mais vous devez vous rappeler qu'en 1972, nous avions un gouvernement minoritaire. Les choses ont commencé à se gâter à cette époque, car en 1970, il me semble, le gouvernement fédéral accusait un excédent budgétaire d'environ 700 millions de dollars. Pour se maintenir au pouvoir aussi longtemps qu'il l'a fait, c'est-à-dire deux ans, ce gouvernement minoritaire a dû se conformer aux vœux et se plier aux fantaisies des néo-démocrates. C'est là que tout a commencé à se gâter. L'escalade s'est ensuite poursuivie jusqu'à ce que le vérificateur général déclare, vers 1978, qu'en fait, les dépenses du gouvernement échappaient à toute forme de contrôle.

Il avait raison, monsieur le Président. Même aujourd'hui, le gouvernement n'a pas repris en main les dépenses publiques. De fait, quelqu'un me disait il n'y a pas longtemps que le gouvernement n'a malheureusement pas conscience de ne pas manier lui-même les cordons de la bourse. Voilà qui devient dangereux. Si nous ne réagissons pas au plus vite, nous courons au désastre financier. Pensons à notre dette globale, y compris la dette des provinces. Elle a augmenté d'environ 35 milliards de dollars l'an dernier. C'est inadmissible, monsieur le Président. La dette globale du tiers monde avoisine les 700 milliards de dollars, alors que celle du Canada atteint à peu près le tiers de cette somme. Nous sommes assurément au bord de la catastrophe.

• (1700)

Le plus grave dans tout cela, c'est que le gouvernement compte accroître ce montant cette année, peut-être jusqu'à 35 milliards de dollars, et qu'il en fera sans doute autant l'année prochaine. Combien de temps pouvons-nous le tolérer? Les ministériels ont certainement une connaissance suffisante des affaires pour savoir que le gouvernement ne peut pas continuer ainsi. Ils doivent certainement se rendre compte que le gouvernement est l'entreprise la plus importante du Canada à l'heure actuelle et qu'il doit respecter les mêmes lignes directrices que n'importe quelle entreprise prospère du pays. Il n'en fait rien et c'est ce qui m'inquiète. Par exemple, je le répète, cela nous coûtera cette année 18 milliards de dollars uniquement en frais d'intérêt. Il suffit de faire un petit calcul pour constater que cela représente \$2 par jour pour chaque homme, femme et enfant du Canada. Tous les Canadiens devraient se rendre compte lorsqu'ils se lèvent le matin que les deux premiers dollars gagnés par chacun d'eux serviront à payer ces intérêts.